



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **15 décembre 2017**

Délibération n° 2017-2426

commission principale : développement solidaire et action sociale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Protection de l'enfance - Service d'accompagnement des mineurs isolés étrangers (SAMIE) -
Approbation d'une convention modificative d'habilitation de l'association Les amis de jeudi - dimanche
(AJD) Maurice Gounon

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Pôle de l'enfance
et de la famille - Direction de la protection de l'enfance

Rapporteur : Madame la Conseillère Runel

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 28 novembre 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : lundi 18 décembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Gandolfi, M. Barral, Mme Farih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jaquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, MM. Berthilier, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, M. Jeandin, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : Mmes Bouzerda (pouvoir à M. Brumm), Laurent (pouvoir à M. Butin), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Bernard (pouvoir à M. Sannino), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à Mme Crespy), MM. Blache (pouvoir à M. Rantonnet), Casola, Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Gouverneyre (pouvoir à M. Colin), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Fromain), M. Passi, Mme Piantoni (pouvoir à Mme Hobert), M. Rudigoz (pouvoir à Mme Panassier).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Boudot.

Conseil du 15 décembre 2017**Délibération n° 2017-2426**

commission principale : développement solidaire et action sociale

objet : **Protection de l'enfance - Service d'accompagnement des mineurs isolés étrangers (SAMIE) - Approbation d'une convention modificative d'habilitation de l'association Les amis de jeudi - dimanche (AJD) Maurice Gounon**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Pôle de l'enfance et de la famille - Direction de la protection de l'enfance

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Lorsque des mineurs non accompagnés (MNA) arrivent sur le territoire de la Métropole de Lyon, une évaluation de leur isolement, de leur minorité, de leurs conditions de vie dans leur pays d'origine ainsi que de leur parcours migratoire est effectuée par la mission d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés étrangers (MEOMIE). Ceux-ci, le cas échéant, sont pris en charge au titre de la protection de l'enfance et bénéficient d'un accompagnement social et éducatif spécifique.

Par délibération n° 2016-1674 du 12 décembre 2016, le Conseil a autorisé la signature d'une convention avec l'association "Les amis de jeudi - dimanche (AJD) Maurice Gounon", gestionnaire du service d'accompagnement de mineurs isolés étrangers (SAMIE) et titulaire d'une autorisation pour cet établissement (arrêté n° 2016-08-23-R-0580 du 23 août 2016).

Cette convention visait à préciser les modalités de l'habilitation à recevoir les mineurs confiés par l'aide sociale à l'enfance (ASE). Elle portait, notamment, sur les objectifs de l'accompagnement et la coordination entre la MEOMIE et le SAMIE.

L'accompagnement renforcé proposé par le SAMIE facilite la scolarité, la formation, la santé, les besoins primaires, le budget, les démarches administratives, l'accès à l'autonomie et la recherche d'un accueil pérenne pour chaque jeune en fonction de la situation.

Compte tenu du bilan effectué au titre de l'exécution de cette convention, il est nécessaire de la modifier afin de l'actualiser sur les points suivants, figurant à l'article 10 :

- financement en prix de journée (47,83 € en 2017),

- suppression de l'indemnité de repas de 98 € hebdomadaire allouée au mineur. Désormais, la restauration est assurée par le biais d'un prestataire extérieur 7 jours sur 7, midi et soir. Le coût du repas est facturé à 7 €;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement solidaire et action sociale ;

DELIBERE

1° - Approuve la modification de la convention d'habilitation du service d'accompagnement de mineurs isolés étrangers (SAMIE) recevant les mineurs non accompagnés (MNA) bénéficiaires de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), à passer avec la Fondation "Les amis de jeudi - dimanche (AJD) Maurice Gounon".

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention modificative.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 décembre 2017.